

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page: 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page: 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine: 10 fr. par an  
France et Etranger 12 francs

## Le dégagement de la Porte de France

Il y a quelques jours la « Tunisie Française » publiait l'écho suivant :

On se rappelle que la Municipalité, dans le but, paraît-il, d'améliorer l'esthétique de notre ville, avait songé très sérieusement à exproprier les immeubles qui flanquent la Porte de France et de les abattre.

Les locataires occupants de ces immeubles avaient même déjà été prévenus de la décision municipale et se préparaient à défendre énergiquement leurs « positions ».

Mais la réalisation de ce projet est pour l'instant abandonnée.

Les fonds municipaux sont en baisse, et on s'est dit avec juste raison que ce n'était pas le moment de dépenser un argent inutile pour l'esthétique de notre ville, qui d'ailleurs ne s'en trouve pas plus mal.

Rassurons donc les locataires que cette mesure pouvait toucher : l'expropriation est renvoyée sine die.

Si la nouvelle de notre excellent confrère est exacte, il ne faudrait pas croire que la chose se passera aussi facilement, car en plus des locataires il y a aussi des propriétaires qui comptent un peu au débat. On a arrêté leurs projets, on leur a refusé l'autorisation de transformer des immeubles vestus en belles maisons de rapport qui auraient donné un cachet oriental du meilleur effet à la place de la Bourse aujourd'hui placée du Cardinal Lavignerie. Ceux-ci n'accepteront certainement pas sans indemnité la décision de la Municipalité qui les a privés des revenus qu'ils auraient retirés de leurs immeubles et les met en face des nouveaux prix de la construction qui ont augmenté de 33 0/0.

Pour un immeuble de six cent mille francs, il faut aujourd'hui décaisser 900.000 francs ou un million.

Si notre municipalité, s'était contentée de faire abattre les deux magasins contigus à la porte de France comme le demandait, croyons-nous, le Colonel Félici, et avec lui toute la presse, elle aurait pu trouver dans ses caisses la somme nécessaire ; mais elle a établi un plan si grandiose, qui allait transformer un quartier si cher en souvenirs, qu'elle se trouve impuissante à réaliser.

C'était à prévoir et la voilà peut-être avec des indemnités à payer.

## BULLETIN

### Deux hommes. Deux méthodes. Deux résultats.

« Je me suis empressé de vérifier la situation au point de vue des droits de douane de livres et je me suis assuré que nous étions réellement liés par des conventions tellement précises au point de vue international qu'il était hors de mon pouvoir et hors même du pouvoir de la Métropole d'y apporter la moindre transgression quel que soit l'intérêt personnel que j'apporte très spécialement à cette question des livres de classe. « J'ai pris sur moi d'y transgresser une fois pour des machines agricoles, mais c'était pendant la guerre et je ne pourrai pas le faire deux fois. « Je vous renvoie vos documents avec mes sentiments bien dévoués

« Signé : LYAUTEY ».

Dahir du 5 Janvier 1926

Art. 1<sup>er</sup>. — Sont exemptés de droits de douane et de taxe spéciale de 2 1/2 0/0 à l'importation :

1<sup>o</sup> Les livres, brochés ou avec reliure autre que de luxe, journaux et publications périodiques, musique imprimée ou gravée ;  
2<sup>o</sup> Les papiers destinés à l'impression des journaux et publications périodiques ainsi qu'à l'édition.

Art. 2. — Pour bénéficier de la franchise, les papiers visés au paragraphe II de l'article 1<sup>er</sup> doivent être dirigés sur une imprimerie.

Le présent dahir entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1926.

Nous payons le papier journal bien cher en Tunisie ce qui a forcé nos grands confrères quotidiens du matin à porter le prix du

numéro, à quatre sous-charge lourde pour certaines bourses et ceux du soir à 3 sous, seul le « Journal de Tunis » et quelques hebdomadaires dont nous sommes, ont maintenu le prix de dix centimes, tout juste ce que coûte le papier.

Aussi M. le Résident général serait très heureusement inspiré s'il voulait bien suivre l'exemple de l'honorable M. Steeg pour le papier-journal.

La presse française n'est-elle pas, ici comme partout, aux colonies et pays de protectorat le meilleur agent de diffusion de la pensée française ?

Alors..... un bon mouvement pour elle. Au reste à quoi serviraient les conférences sinon à mettre en harmonie les institutions et les impôts des trois colonies ?

## Echos et Nouvelles

### Les adieux de ... Sfax

En prenant congé des Sfaxiens qui l'ont reçu à bras ouverts, M. le Résident général a laissé parler son cœur :

« Les plus belles choses ont le pire destin ».

« C'est un vieux adage français.

« N'est-il pire destin que de finir ?

« N'est-il rien de plus triste que ce qui tombe dans le passé. Rien de plus mélancolique que la fin d'un beau rêve. Que la fin d'un beau jour ?

« Contraint de me séparer de vous, de quitter cette ville de Sfax pour laquelle j'ai toujours eu une prédilection particulière.

C'est avec un regret profond que je m'en irai. »

Si nous étions à sa place, nous savons ce que nous aurions fait, mais malheureusement nous n'y sommes pas et puis il avait probablement des occupations d'un autre ordre, sans doute urgentes qui l'appelaient à Tunis.

De toutes façons, il fallait revenir mieux valait donc tout de suite que plus tard.

Il a laissé les sfaxiens tout aussi contristés que lui de son départ et ceux-ci garderont de son séjour un souvenir impérissable.

Nous le comprenons sans peine, une ville de l'intérieur n'a pas tous les jours la bonne fortune de posséder pendant des semaines le représentant du gouvernement protecteur.

Mais comme le disait le « Journal de Tunis » Soussne ne devra pas être oubliée, l'an prochain sans quoi, c'est la guerre rallumée entre les deux villes.

### Au tableau de la légion d'Honneur

M. le capitaine-Rivoux, si sympathique à tous, et en particulier à la presse, est inscrit au tableau pour la croix d'officier de la légion d'honneur.

Nous sommes heureux de le féliciter et nous saluerons avec plaisir sa rosette d'officier de la légion d'honneur.

### Un diplomate désintéressé

C'est assurément M. Bonzoni, qui en acceptant le poste de délégué à la résidence générale de Tunis, se rapprochera certes de l'Algérie, où il vit le jour, mais il n'y gagnera pas au change.

Indépendamment d'une grosse besogne que n'a pas à fournir le diplomate chargé d'une légation il perdra une quarantaine de mille francs sur ses frais de représentation avec le désavantage de la vie chère qui ne se fait pas trop sentir à Téhéran, sauf sur quelques articles importés d'Europe.

Nous lui saurons gré de ce désintéressement assez rare par les temps actuels.

### A la compagnie des tramways

Les lauriers de l'ancien directeur empêcheraient-ils M. Lougouard de dormir ? On le croirait à voir l'intransigeance qu'il a manifestée à l'occasion de la paie de fin de mois remise au lundi suivant.

Tandis que M. Bourbeau défendait la caisse de la Compagnie, en somme celle des contribuables, contre les assauts pour des relèvements qui, alors, ne se justifiaient pas, outre mesure aujourd'hui rien de semblable, une simple avance de 24 heures en raison du jour férié du lendemain.

Est-ce que par hasard la caisse était vide au point d'être obligé d'attendre la recette du dimanche pour faire la paie ?

Nous avons peine à le croire alors qui nous dira l'entêtement de ce directeur refusant de payer les appointements de son personnel avant le lundi ?

### Les frais de déplacement au Maroc

Le Maroc soigne ses fonctionnaires, tout le monde le sait, et s'il les soigne c'est on se l'imagine, parce qu'il y est contraint et obligé par le voisinage de la zone espagnole où s'évitait la peseta vraie calamité pour la zone française.

Les appointements sont à peu près ceux d'ici mais l'indemnité marocaine est plus élevée que la tunisienne, 50 0/0 au lieu des 33 0/0 et le double de celle de l'Algérie 25 0/0 et encore pas pour tout le monde.

Quand les fonctionnaires vont en déplacement ils touchent comme de juste une indemnité spéciale dite de déplacement qui varie naturellement suivant le grade.

Le Délégué à la Résidence générale, le secrétaire général du Protectorat, les directeurs généraux et directeurs généraux adjoints, le trésorier général les directeurs adjoints et assimilés, 54 francs par jour.

Les sous-directeurs, ingénieurs, chefs de service et assimilés, chef du cabinet civil, 48 francs.

Les chefs de bureaux, chefs de services municipaux, fonctionnaires et agents jouissant d'un traitement égal ou supérieur à 14.000 francs, 45 francs.

Les fonctionnaires et agents dont les traitements sont égaux ou supérieurs à 10.000 francs ou inférieurs à 14.000 francs, 39 francs. Les fonctionnaires et agents dont les traitements sont inférieurs à 10.000 francs (sauf les agents subalternes et préposés dont les allocations sont réglées par des dispositions spéciales, 36 francs.

Elle est majorée pendant le séjour des fonctionnaires pour raisons de service : A Paris : d'un tiers ; et à Tanger : d'un sixième.

Elles sont loin d'atteindre, comme on le voit, celles que s'octroient les dirigeants du syndicat des cheminots qui s'élèvent suivant les cas à 70 ou à 55 francs par jour.

Plus que pour un délégué à la Résidence générale du Maroc !

### Nécrologie

Nous adressons nos plus vives condoléances à M<sup>me</sup> et M. Frassetto directeur de la Banque de Tunisie et de l'agence de la Cie Transatlantique en notre ville qui ont eu la douleur de perdre leur mère et belle-mère décédée ces jours derniers à Avignon.

## La presse tunisoise a fêté la légion d'Honneur de M. François PORTELLI Directeur du « Journal de Tunis »

Ce fut une fête vraiment charmante à laquelle avaient répondu à peu près tous nos confrères de Tunis : français, italiens, musulmans et israélites :

Il y avait à la table d'honneur, autour de notre directeur, M. Emile Lacroix, qui présidait : MM. François Portelli, directeur du « Journal de Tunis » ; le capitaine Rivoux représentant le Résident Général ; Henri Tridon directeur de la « Tunisie Française » ; Tillot, rédacteur en chef de la « Dépêche Tunisienne » ; Simon Zana, directeur du « Petit Matin » — Colonel Félici, directeur de la « Régence » ; Guénard, directeur de la « Liberté » ; R. Bouyac, directeur du « Progrès de Tunis » ; Laurent Chat, directeur du « Courrier de Tunisie » ; de la Charrière, directeur du « Journal Officiel tunisien ».

Venaient ensuite MM. Bonura et rédacteur en chef de « l'Union » et son collaborateur Bossini ; Si Snadli, directeur de la « Zohra » ; Mariani, directeur de la « Démocratie Tunisienne » ; Hueter, Legend, Gallini et Serdane de la « Dépêche Tunisienne » — de la Porte des Vaux, Max Zetlaoui, Henri Haouzi et Meimoun de la « Tunisie Française » ; Bendif, directeur de « l'Afrique Sportive » ; Capellano, de « l'Union » de Paris ; Fournols, Roux Desanti du « Journal de Tunis » ; du Rocher, du Journal de « Français » ; Sion Journo, de « l'Egalité » ; G. Revocat du « Petit Matin » et du « Journal de Tunis » et quelques autres dont les noms nous échappent.

Tous étaient d'accord pour reconnaître que nulle croix n'avait été mieux placée, et l'unanimité des journalistes réunis autour de leur confrère, M. Portelli prouvait à l'évidence que le résident général avait eu la main heureuse en le proposant avant tous autres au choix du ministre.

Par un sentiment de déférence, notre di-

recteur, doyen de profession de la presse tunisienne et même nord-africaine, mais non d'âge, voulait laisser à son aîné, M. Henri Tridon, la présidence, de la réunion mais celui-ci se récusa et insista de si bonne grâce, que M. Emile Lacroix, se laissa fléchir et accepta l'agréable mission de présider et féliciter le premier son ami Portelli au nom de tous ses confrères.

La table était agréablement et abondamment ornée de fleurs ; les gâteaux et biscuits s'y trouvaient à profusion. Et, quand le champagne se mit à couler dans les coupes. M. Lacroix prit le premier la parole, et s'exprima ainsi :

### Discours de M. Lacroix

Ami Portelli,

M. le Capitaine Rivoux

Messieurs et chers confrères.

Ma qualité de doyen, à défaut de celle d'ami de plus de trente ans, me vaut l'honneur et le plaisir de prendre le premier la parole ce soir pour fêter la décoration de notre confrère et ami Portelli. Nulle croix ne pouvait être mieux placée et s'il m'était permis d'exprimer un regret, c'est qu'elle se soit fait si longtemps attendre.

Vous connaissez tous, ou à peu près tous, l'œuvre éminemment belle du Trozza — il me paraît donc superflu d'y revenir une fois de plus, vous savez aussi quel cœur est le sien : aucune infortune, aucune misère, aucun appel ne le laissent indifférent, tous ces titres et d'autres encore qui froisseraient sa modestie s'ils étaient divulgués, méritaient amplement la croix que nous fétons ce soir entre confrères et amis.

Levons nos verres à sa santé, à celle de Madame Portelli, sa compagne dévouée et à tous les siens.

Messieurs, à Portelli.

Puis il offrit un magnifique bouquet pour Mme Portelli gage sincère d'amitié.

Après M. Lacroix, ce fut M. Tridon, doyen d'âge, qui fit longuement l'éloge de M. Portelli.

M. de La Charrière, célébra les grandes qualités de celui que l'on fêtait, le grand industriel, l'homme actif et laborieux. Oui, sa Légion d'honneur a été accueillie avec joie, par tous, nous savions qu'elle était bien placée.

M. Bonura dit aussi tout le bien qu'il pensait de M. Portelli, un des meilleurs artisans de l'union franco-italienne.

M. Capellano, s'associa à la manifestation, comme ami de M. Portelli, comme admirateur de l'œuvre qu'il a accomplie, heureux de l'union franco-italienne qu'il ne cesse de prêcher ici.

Tous ces discours furent longuement ovationnés.

Répondant aux orateurs et s'adressant à tous les journalistes présents, M. Portelli leur répondit par le discours suivant :

### Discours de M. Portelli

Messieurs et chers amis,

Je vous suis profondément reconnaissant de la sympathie confraternelle que vous avez bien voulu me témoigner ce soir à l'occasion de ma récente promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur et je tiens à vous en exprimer avec simplicité mais encore et surtout avec sincérité et émotion toute ma gratitude.

Nous avons hélas, si rarement le bonheur de nous connaître. Nos relations se bornent parfois à des polémiques et il est très possible, je dirai même certain, que si nous étions moins étrangers les uns aux autres, bien des difficultés disparaîtraient et bien des malentendus se dissiperaient.

Aussi, mes chers confrères et amis à moi qui suis de ceux, et je m'en flatte, qui rêvons plus de paix et de concorde que de discussions, la croix que vient de me conférer le Gouvernement de la République me sera doublement chère puisqu'elle m'aura donné la joie de voir groupés, sans arrière pensée, dans un seul but de confraternité les représentants de tant de journaux différents, organes de tous les éléments de la population sans distinction.

A vous tous, amis français, italiens, musulmans et israélites, j'adresse un affectueux remerciement vous assurant une fois de plus que vous trouverez toujours en moi le plus dévoué et le plus affectueux des confrères.

Vous me permettez toutefois de saluer particulièrement les principaux organisateurs de cette fête intime, mon vieux ami Tridon l'un des doyens de la presse tunisienne après M. Lacroix à qui j'adresse une pen-

sée amicale, et l'autre M. Bouyac, l'énergique directeur du « Progrès de Tunis ».

Qui ne connaît pas Tridon, le polé miste courageux et vaillant, que ses amis vénèrent, que ses adversaires redoutent mais que tous estiment et respectent. Tridon c'est pour beaucoup d'entre nous la personnification de la presse tunisienne avec ses traditions d'enthousiasme, de générosité et de probité professionnelle. Au cours d'une carrière brillante et longue. M. Tridon a égaré assurément plus d'un membre de la presse mais ce qu'on peut et doit proclamer, c'est que toujours et en toute occasion il fit preuve d'un respect parfois même scrupuleux des règles de la bonne confraternité et si aujourd'hui, disons-le bien haut, ce n'est pas lui que nous fétons, c'est qu'à ses hautes qualités de journaliste et d'administrateur il a joint celle d'un modeste, dédaigneux des honneurs.

Nous voulons espérer qu'un jour viendra cependant où la justice triomphera et c'est sur ce souhait que je termine en levant mon verre en l'honneur de notre doyen M. Tridon, en votre honneur mes chers confrères, à vos familles, à la presse tunisienne sans distinction d'opinion ou de nationalité, à la Tunisie et à la France.

Les dernières paroles de M. Portelli furent chaleureusement applaudies, puis M. Lacroix leva son verre une dernière fois à la santé de l'ami Portelli, du capitaine Rivoux, de ses confrères et de leurs familles.

Et l'on se sépara heureux qu'une si belle fête reste sans lendemain.

Mais peut-être pourrait-on faire revivre l'ancien syndicat de la presse ou créer une association de journalistes en attendant la reconnaissance des syndicats.

## Paul Bourde

monté en épingle par Pierre Milla

( suite )

Cela dit, nous écoutons attentivement M. Bourde :

Paris, 4 mai 1911.

Monsieur,

1<sup>o</sup> Je n'ai de ma vie demandé aucune concession au Gouvernement tunisien. Je ne désapprouve nullement les concessions qu'il fait dans des conditions que j'estime aussi judicieuses qu'utiles à la prospérité de la Tunisie. Mais il se trouve que je n'en ai jamais demandé. Je constate le fait simplement pour être précis.

2<sup>o</sup> Il est donc faux que je lui aie jamais demandé une concession de 100.000 hectares. C'est une pure invention sortie tout entière du cerveau de votre informateur, M. Rouest, qui est un ancien contremaître renvoyé de domaine (1).

3<sup>o</sup> Le domaine de Sidi-Mangour, que vous m'attribuez, et qui a, en effet, 5.000 hectares, appartient à un groupe de vingt actionnaires, et non à moi (2).

4<sup>o</sup> Quand je suis entré dans ce groupe, il était déjà formé et avait déjà demandé sa concession. Je l'ai fait sur la prière d'amis qui me croyaient capables de donner de bons conseils pour une plantation d'oliviers. Je confesse sans embarras, qu'ayant passé une partie de ma vie à pousser les autres à planter, j'ai eu plaisir à devenir planteur à mon tour.

5<sup>o</sup> Je suis devenu planteur dix ans seulement après avoir cessé d'être fonctionnaire tunisien (3).

6<sup>o</sup> Il est faux que les terres valent 300 francs dans notre région. Une pareille assertion paraîtra bouffonne à quiconque la connaît. C'est une région sèche, où jusqu'ici n'a réussi aucune autre culture que celle de l'olivier. Il y a actuellement sept ans qu'on n'y a fait de récoltes de céréales. Avant de mettre ces terres en vente, l'Etat les louait 1 fr. 80 l'hectare. Ce qui, au dernier seize, en usage pour l'estimation des terres, représente en capital une valeur de 28 fr. 80. Et il ne louait naturellement que les terres ensemencées. Si l'Etat les livre aux planteurs pour 10 francs, c'est qu'il leur impose l'obligation d'en planter les trois cinquièmes et ne délivre les titres de propriété qu'après cette plantation. Un hectare de plantation

(1) Nous n'avons pas de concession, mais nous avons un domaine. Première nuance.

(2) Le domaine ne m'appartient pas ; il appartient au « groupe » auquel j'appartiens. Deuxième nuance.

(3) Pour devenir fonctionnaire à Paris, où M. Bourde fut gratifié d'une somptueuse perception. Troisième nuance.

coûte au moins 600 francs, à conduire jusqu'à la vingtième année, époque où il commence à entrer en pleine production. Il est donc également faux de dire que l'Etat vend ces terres 10 francs. Il les vend 100 francs, plus l'obligation de dépenser 600 francs par hectare pour les trois dixièmes du lot qui doivent être plantés.

7° J'ai été, comme directeur de l'Agriculture tunisienne, en 1892, le promoteur des mesures qui ont amené la plantation de 100.000 hectares d'oliviers en Tunisie, et la renaissance, dans toute l'Afrique du Nord, d'une culture qu'avaient, presque partout, délaissée les Arabes et qui l'avaient couverte de vergers au temps des Romains. J'en suis fier, comme de l'acte le plus honorable de ma vie. Je souhaite à ceux que j'aime une occasion semblable de servir le bien public.

8° Quand le Gouvernement tunisien, à mon instigation, a commencé à faire officiellement de la propagande pour inciter les colons et les indigènes à planter des oliviers, j'ai été traité par quelques journaux tunisiens de « charlatan » et de « malfaiteur public » qui trompait les gens et les menait à la ruine par des faux renseignements. Aujourd'hui, parce que j'ai montré la confiance que j'ai dans l'avenir de cette culture en participant moi-même directement à une plantation, vous insinuez que je pourrais bien être un coquin. A vingt ans de distance, cela se compense.

Mais je vous en avertis, je suis un homme qui ne se laisse pas faire.  
J'ai l'honneur de vous saluer.  
Paul BOURDE,  
Ancien Directeur de l'Agriculture en Tunisie  
22 Boulevard Flamin.

« C'est toi qui l'as nommé ! »  
Nous n'avons jamais dit, ni même insinué que M. Paul Bourde fût un « coquin ». L'insinuation n'est pas notre genre. Mais si M. Paul Bourde éprouve un besoin si vif de se défendre, alors que personne ne l'accuse, nous permettra-t-il d'en induire qu'il ne semble pas avoir la conscience absolument tranquille ? Alors, il nous sera très reconnaissant, j'en suis sûr, du signalé service que l'Œuvre va lui rendre en priant M. Rouest de l'aider à faire ici publiquement son mea culpa.

Demandez partout  
**Le Rhum Chauvet**  
Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils  
19, rue du Maroc, Tunis Tél. 0,95

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod — Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION

**Huilerie expérimentale de la Ghaba**

L'huilerie expérimentale de la Ghaba du Nord, sise route de l'Ariana, près de l'Ecole Coloniale d'Agriculture, à Tunis, met en vente les produits suivants, entreposés dans ses piles et magasins, où ils sont visibles chaque jour, de 9 à 11 heures (dimanche, mardi et ven dredi exceptés):

- 1° Environ six mille cinq cents kilos d'huile d'olive de qualités diverses ;
- 2° Environ neuf mille kilos de grignons d'olives

Les offres de prix, fixées au quintal, seront reçues au Service de la Ghaba, Direction générale de l'Agriculture, boulevard Bab-Benaf, à Tunis, jusqu'au jeudi 11 mars inclus à 10 heures, dernier délai.

Conditions de vente. — Paiement comptant ; enlèvement dans la huitaine qui suivra la vente.

**ANIS BERGER**  
Apéritif anisé  
Ets Claude Berger et Cie. — Marseille

Evitez typhoïde, entérite, etc...  
En stérilisant l'eau avec les :

**"COMPRIMÉS PURIFIÉS L'EAU"**  
Emploi facile, aucune saveur désagréable  
Toutes pharmacies o. 15 le comprimé.  
GROS : JASMA, Place de la Gare  
TUNIS.

**Korbous**  
Saison du 15 Novembre au 15 Avril

Tarif : GRAND HOTEL DES THERMES

Chambre à partir de 14 francs, éclairage électrique compris.  
Repas par petites tables. Petit déjeuner dans la salle à manger : 3 fr. 50 ; dans les appartements : 4 fr. déjeuner : 12 francs. Dîner : 12 francs, sans vin. Pension comprenant chambre, petit déjeuner, dîner, vin non compris, à partir de 35 francs par jour.  
HOTEL DES SOURCES  
Chambre à partir de 8 francs, éclairage électrique compris.  
Repas par petites tables. Petit déjeuner dans la salle à manger : 3 francs, dans l'appartement : 3 fr. 50. Déjeuner : 10 francs. Dîner : 10 francs, sans vin. Pension comprenant chambre, petit déjeuner, déjeuner, dîner, vin non compris, à partir de 20 francs.  
Les prix de pension ne sont faits que pour un séjour de sept jours au moins.  
Transports par autocars tri-hebdomadaires, les mardis, jeudis et dimanches ; quotidiens du 15 Janvier au 14 Avril.  
Prix : aller ou retour, 12 fr. aller et retour, 22 fr. Rue de Naples 50.

**UN JOLI TEINT A 40 ANS**



En employant simplement de la crème fraîche et de l'huile d'olive précipitées, loutefemme peut obtenir et conserver une peau douce, lisse et jolie. La Crème Tokalon contient ces ingrédients précieux pour rajouter et renouveler le tégument, scientifiquement préparés et dosés. C'est le meilleur aliment connu pour la peau et les tissus. La Crème Tokalon ramène la jeunesse aux visages tirés et fatigués, rend les joues fermes, fraîches et roses et contribue à prévenir les rides à mesure que les années écoulent. En vente dans toutes les bonnes maisons.

Demandez partout les apéritifs-Licari  
Le lait concentré suisse est le plus riche en crème  
C'est le plus cher mais le meilleur  
Dépositaires: 3 rue des Belges — Tunis

Pianos  
**ERARD, PLEYEL & HOFMANN**  
les trois marques mondiales  
**J. & A. Bembaron**  
5, Rue Es-Sadikia TUNIS  
N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Maisons recommandées  
TUNISIA-PALACE 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur  
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qu'il concerne la toilette pour Hommes — Au Combray, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face Poste = Tunis  
Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montera et Garcia. — Téléph. 24.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros détail,  
Grands Magasins de Nouveautés du "Petit Paris, avenue de France - Tunis — Brami frères et Cie, pp<sup>tes</sup>.  
Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des altaïis - Tunis — Maison Française.  
Grand Hôtel de France — Premier ordre  
G — L. de LaCroix, propriétaire — Soussse (Tunisie).  
PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — Baccara et Nizard — Gros -- Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.  
Entreprise Générale des Travaux Electriques A. Minaud et Fils, ancien Aucoouturier Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis  
Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.  
Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth — Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt des gants "Perrin", parapluies "Revel" et parfumerie "Aryse" Fournitures complètes pour couturières.

**Comptoir Général de matériaux**  
Batiment, Industrie, Agriculture, Epris  
**ELLAMTI & TUBIANA**  
SOUSSE (TUNISIE)  
Télégramme : Antar 36116  
Ciaux, Ciments, Plâtres de toutes qualités  
Carreaux en Ciment, Faïence et Vernis  
Tuiles et Briques  
Fers, toles, Acier, Métallurgie Générale  
Bois de Construction et d'Ebénisterie  
Verres à vitres en tous genres  
Instruments de Pesage  
Fournitures Générales d'Usines  
**Raymond Valensi**  
INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al-Djazira

**MAGASIN GÉNÉRAL**  
TUNIS - LE PLUS IMPORTANT MAGASIN DE DETAIL DE LA TUNISIE -- TUNIS  
Lundi 8 mars 1926 et jours suivants  
**5,90** Vente réclame à prix fixes **11,90**  
Nombreuses occasions exceptionnelles à tous nos rayons  
Parfumerie - jouets - maroquenerie - mercerie - ganterie - chapellerie - bonneterie - ameublement - ménage - quincaillerie - porcelaine - coiffes - tissus - mode etc...  
**Voir nos étalages**  
SERVICE DE LIVRAISON PAR AUTOMOBILE EN VILLE ET BANLIEUE  
(Le Bardo, La Manouba, Djebel-Djeloud, Ariana, Mutuelleville, Franceville, etc...)

**ACCUMULATEUR FULMEN**  
Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, 11, avenue Jules-Ferry.  
Téléphone 6 - 68.

**Comptoir National d'Escompte Paris**  
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés  
AGENCES DE TUNISIE :  
TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX - SOUSSE-MONASTIR  
Dépôts à vue et à échéance fixe TAUX AVANTAGEUX  
Escompte et recouvrements  
Toutes opérations de Banque  
toutes opérations sur titres  
Location de compartiments de  
**COFFRES - FORTS**  
DÉPOT DE COLIS

**VÊTEMENTS J. BELL**  
5, Rue d'Italie, TUNIS  
Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance  
Le meilleur marché de tout TUNIS  
REP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS  
Le Gérant : E. LUMEROSO

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES  
**LA NATIONALE**  
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle  
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.  
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris  
S'adresser pour tous renseignements chez M.  
J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79  
Agent Général et Inspecteur de la Cie

**C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique**  
Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia  
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

**Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN**  
DÉPOT : Rue de Turquie (Port)  
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia  
Téph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

**Banque Franco-Tunisienne**  
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

**C<sup>IE</sup> DE NAVIGATION MIXTE**  
Cie Touache - Paquebots - Poste Français  
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.  
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

**G<sup>DE</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS  
Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari  
Or Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

**Aux Armes & Munitions de France**  
Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless  
Choix de Révolvers et Pistols automatiques  
Vente de Poudre de l'Etat  
**TAIEB ELLAMTI - SOUSSE**  
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

**- RESTAURANT DU JAPON -**  
G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires  
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —  
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite  
Procédés et brevets A. NOBEL  
**PELLET César**, Agent  
DÉPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3  
Dynamite Gomme A et N - 1 Détonateurs, Méches de mines 3 tissus goud rond. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLET T- Tunis

L'Huile qui graisse le plus  
**« Vacuum Mobiloil »**  
Marque "GARGOYLE"  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télég. Import-Tunis Téléphone : 0.74

**Société Générale**  
POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE  
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000  
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence  
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX  
Principales opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ;  
Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissances — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger

**Office Français Immobilier et Commercial**  
« Assurances »  
(20<sup>ème</sup> ANNÉE)  
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

**Vous** si vous désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance  
**« OFFICE FRANÇAIS »**  
rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.  
L'« OFFICE » se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.  
Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

**Machines Agricoles R. WALLUT & C<sup>ie</sup>**  
Société Anonyme au capital de 40 Millions de Francs entièrement versés  
99, Rue de Portugal - TUNIS  
Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture  
Catalogues et renseignements franco sur demande  
Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS Tél. 1.74.

**Banque de Tunisie**  
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia  
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX  
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH**  
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisés  
Fil de fer à fourrage 13-14-15  
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia |  
Entrepôt : Rue de Portugal prolongé